



PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

ÉCOLE SAINT-PATRICE

Table des matières

1.	Introduction	3
	1.1. BUT D'UN PROJET ÉDUCATIF : DÉFINITION DU GUIDE DU MÉQ	3
2.	Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation – décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ)	4
3.	Mission, vision, valeurs	5
	3.1. NOTRE MISSION	5
	3.2. NOTRE VISION	5
	3.3. NOS VALEURS	5
4.	Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)	6
	4.1. PORTRAIT DE LA RÉUSSITE	7
	4.2. ZONES DE VULNÉRABILITÉS ET ZONES DE FORCE	8
	4.3. LES ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT	8
5.	Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR	10
6.	Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)	11

1. Introduction

1.1. But d'un projet éducatif : définition du guide du MÉQ

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

2. Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation - décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ))

Étape 1 : Compilation des données locales

Notre comité sur le projet éducatif a analysé les données recueillies par les sondages ainsi que les données sur la réussite de nos élèves. Pour permettre les échanges et la consultation, les constats de notre analyse ont été consignés dans un document de travail.

Étape 2 : Consultations

Les documents de travail et le document final ont été soumis pour consultation auprès des élèves, des parents, du conseil d'établissement et de l'équipe-école à plusieurs reprises depuis septembre 2022.

Étape 3 : La diffusion

Un support interactif et visuel est créé afin de rendre le projet éducatif vivant et accessible pour tous.

3. Mission, vision, valeurs

3.1. Notre mission

La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique (Art.36)

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

3.2. Notre vision

À l'école Saint-Patrice, nous plaçons l'élève au cœur de nos préoccupations et de nos actions afin qu'il développe son plein potentiel dans un milieu accueillant où il fait bon vivre.

Nous croyons que la réussite de l'élève passe par une étroite collaboration entre l'école et la famille ainsi que par la valorisation du rôle des enseignants et intervenants qui accompagnent l'élève tout au long de son parcours.

Afin de mieux se connaître, l'élève développera, dès le préscolaire et jusqu'à la fin de sa sixième année, des outils pour mieux gérer ses émotions, pour interagir avec les autres et résoudre ses conflits de façon harmonieuse. Il développera également des méthodes de travail efficaces qui augmenteront son niveau d'autonomie. En somme, nous comptons permettre aux élèves de se développer pour ainsi devenir des citoyens compétents, engagés et persévérants.

Aussi, chaque élève étant unique, nous reconnaissons que les moyens pour parvenir à la réussite éducative doivent être différents et adaptés à chacun des élèves.

3.3. Nos valeurs

Engagement

Des intervenants prêts à collaborer et à agir à titre de modèle afin de favoriser une interaction positive des élèves dans toutes les sphères de la vie scolaire. Valoriser chacun des élèves afin que tous, par leurs actions individuelles, agissent activement pour leur réussite.

Respect

Sensibiliser les élèves à l'importance du respect de soi, des autres et de l'environnement.

Croire au potentiel éducatif de tous

Le rôle d'un intervenant est de croire au potentiel de l'élève, de l'accompagner dans son développement cognitif et d'être capable de s'adapter à chaque enfant. Son intervention éducative a pour objectif fondamental d'amener l'élève à devenir un être autonome faisant preuve d'initiative et de curiosité, capable de se faire confiance et de s'estimer.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)

L'école Saint-Patrice dessert une clientèle de 165 élèves francophones issus d'une municipalité rurale d'environ 2000 habitants. Puisque l'école est en milieu défavorisé, indice IMSE 9, elle bénéficie de ressources humaines et financières supplémentaires.

Notre clientèle s'étend de la maternelle 4 ans à la 6^e année du primaire. Nous comptons aussi deux classes d'adaptation scolaire (groupe adapté de développement social et pédagogique et groupe adapté de développement de ressources personnelles).

Nos élèves ont plusieurs qualités communes : ils sont accueillants, tolérants et créatifs. L'attitude et l'entraide de chacun font en sorte que l'école est un milieu familial et chaleureux pour tous.

Dès le préscolaire, nous remarquons un écart significatif entre nos élèves sur les plans social et scolaire, surtout en ce qui a trait au langage et aux habiletés sociales.

L'organisme de participation des parents (OPP) se démarque par son implication dans l'organisation d'activités parascolaires et par son souci à améliorer le milieu de vie des élèves pour qu'il soit positif et engageant pour tous.

Le personnel croit à l'amélioration de ses compétences et considère que la formation continue est essentielle. De plus, l'équipe-école comprend la réalité du milieu et travaille en collaboration avec tous les intervenants afin que chaque élève reçoive l'aide dont il a besoin selon les ressources disponibles. Un comité de mise en œuvre du projet éducatif a été mis sur pied à cet effet et travaille à uniformiser les pratiques pédagogiques et les interventions.

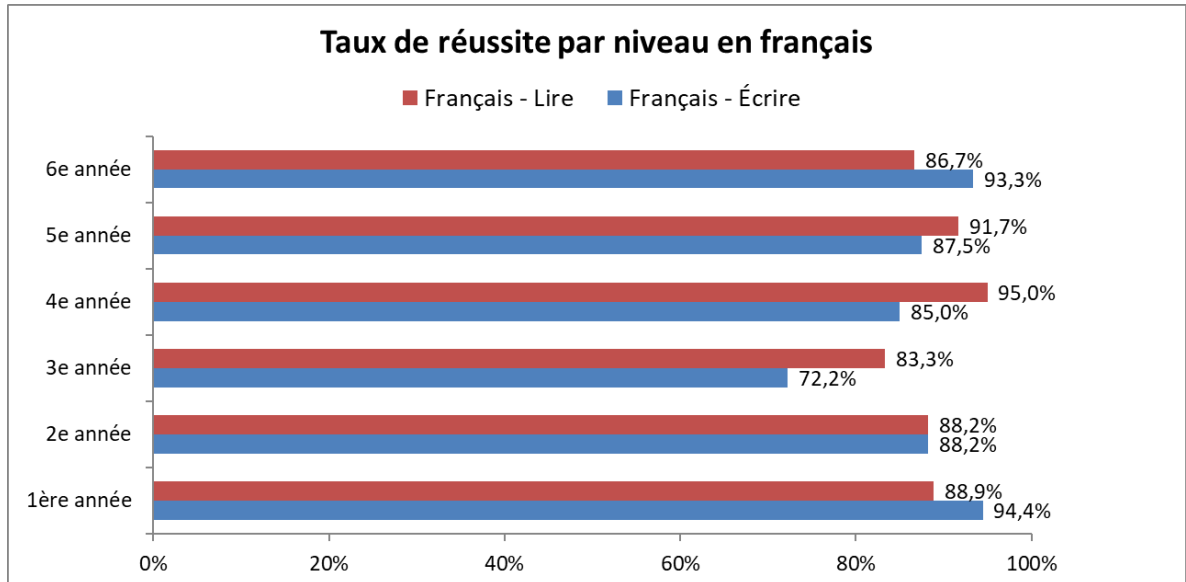
Une collaboration existe entre la municipalité et l'école permettant aux enfants de la communauté de profiter pleinement des installations de chacune. L'implication de la communauté est importante. L'école peut compter sur des partenariats avec des organismes et services communautaires, tels que le CISSMO, le Centre de la petite enfance Les Jeunes Pousses des Jardins-du-Québec, Sourire sans fin, Jeune Oasis et Apprendre en cœur. Ces organismes soutiennent l'école, les élèves et leurs familles en leur offrant divers services selon leurs besoins. Depuis septembre 2021, l'école fait partie du Club des petits déjeuners.

L'école offre un service de garde vivant et de qualité qui implique les élèves dans l'organisation d'activités variées tout en les responsabilisant. Le personnel du service de garde innove en proposant des activités qui plaisent aux enfants tout en ayant à cœur leur épanouissement.

4.1. Portrait de la réussite

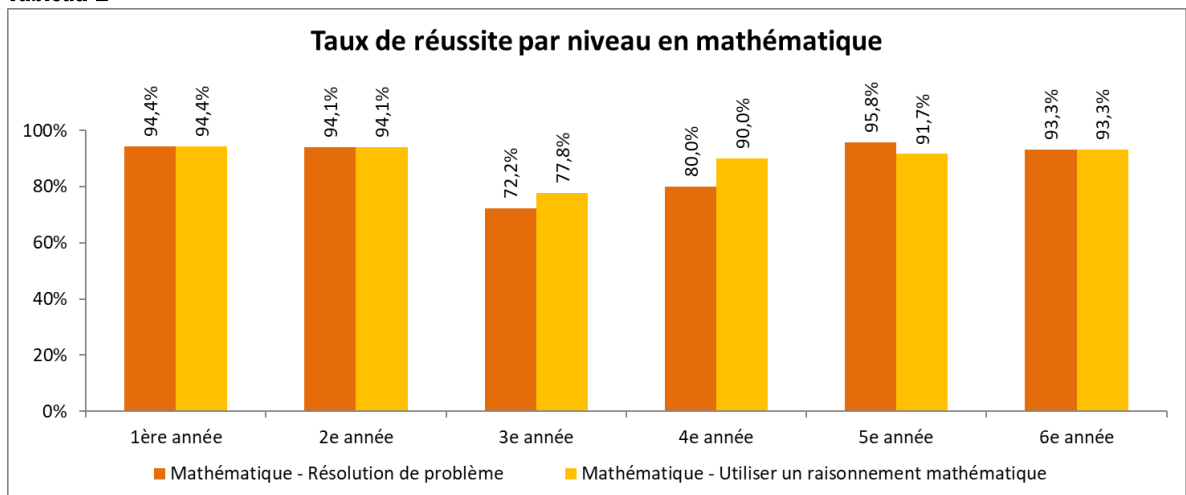
Pourcentage des élèves ayant atteint minimalement la note de passage (60% ou plus) en lecture (en rouge) et en écriture (en bleu) en 2021-2022 (tableau 1).

Tableau 1



Pourcentage des élèves ayant atteint minimalement la note de passage (60% ou plus) en mathématique pour les deux compétences : résoudre (en orange) et raisonner (en jaune) en 2021-2022 (tableau 2).

Tableau 2



4.2. Zones de vulnérabilités et Zones de force

L'école, en raison de son environnement physique, forme une belle famille. Elle favorise les comportements d'entraide, d'adaptation et de compréhension les uns envers les autres.

L'implication de la communauté est un point fort dans notre milieu. Notre organisme de participation des parents (OPP) organise et propose des activités diverses afin de créer un milieu stimulant pour les élèves. Cependant, nous souhaiterions qu'un plus grand nombre de parents y voie une occasion de faire une différence.

Notre équipe-école est stable, ce qui est un atout pour notre établissement. L'ensemble des intervenants est impliqué et travaille en collaboration avec les familles et les partenaires, tels la municipalité et les services communautaires. L'équipe enseignante a le désir d'innover et de prendre le virage numérique. Cependant, on constate un besoin d'accompagnement et de formation afin de piloter des situations d'apprentissage.

La réalité socioéconomique de notre école est un enjeu prioritaire au quotidien et plusieurs constats sont faits dès l'arrivée des enfants à la maternelle. Par exemple, les élèves ne sont pas exposés régulièrement à la lecture et les difficultés de langage sont présentes. L'équipe est aussi vigilante quant aux besoins alimentaires des élèves.

Il est à noter que la gestion de la pandémie a permis à l'école de se doter des outils technologiques nécessaires afin de soutenir nos élèves.

Finalement, nous avons un service de garde comptant des éducatrices dévouées qui savent se réinventer en proposant des activités diversifiées aux élèves.

4.3. Les enjeux de la réussite éducative des élèves de l'établissement

L'importance d'agir tôt

Considérant l'indice socioéconomique dans lequel évolue l'école, il importe d'agir tôt pour soutenir les élèves et leur offrir les meilleures chances possibles de réussite. Autant face à la tâche, qu'à l'opportunité de se faire des amis, plusieurs de nos élèves démontrent des signes de stress et de difficulté nécessitant d'intervenir rapidement auprès de ceux-ci.

La motivation scolaire

Faisant suite aux sondages effectués auprès des élèves et des membres du personnel, nous constatons que les élèves semblent être moins motivés à venir à l'école, à apprendre et/ou à participer aux activités offertes, qu'elles soient parascolaires ou scolaires. Nous dénotons un faible sentiment d'appartenance chez les élèves.

Développer de saines habitudes de vie

Par l'enseignement des saines habitudes de vie, nous pouvons aider et soutenir nos élèves en collaboration avec les familles. L'usage des technologies étant plus répandu, l'école souhaite également sensibiliser les élèves à une saine utilisation des outils numériques.

5. Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR

Orientation 1 : Soutenir la réussite éducative de l'élève tout au long de son parcours scolaire en maximisant ses apprentissages

Objectif du PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Valeur de départ 2022	Cible 2027
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	Agir tôt et soutenir l'élève dans le développement de ses compétences en littératie.	Augmenter le niveau de compétence des élèves en lecture.	Élèves de la cohorte de 1 ^{re} année en 21-22 ayant un taux de réussite de 65 % et moins. (Analyse de chaque cohorte d'élève) *Données tirées de D-Vision, Mozaik	11 %	6 % (La même cohorte de référence en 6 ^e année)
Apprendre aux élèves à agir en citoyen éthique à l'ère du numérique	Développer des compétences visant à devenir de bons citoyens.	Augmenter le nombre d'actions de sensibilisation offertes aux élèves en lien avec les saines habitudes de vie, physiques et mentales, environnementales et numériques.	Mettre en œuvre d'un plan d'action favorisant la sensibilisation aux saines habitudes de vie à adopter en milieu scolaire par les élèves.	Aucun plan n'est en place.	Avoir un plan d'action établi pour l'année scolaire 2023-2024.
Assurer le bien-être des élèves en déployant un plan d'action concerté dans chaque établissement	Augmenter la motivation scolaire.	Augmenter le nombre d'élèves motivés.	Mettre en œuvre un plan d'action favorisant le déploiement d'activités engageantes et motivantes.	Aucun plan n'est en place.	Avoir un plan d'action établi pour l'année scolaire 2023-2024

6. Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)

Faire un tableau résumé pour chaque année.

Dans le cadre du processus de gestion du CSSDGS et conformément aux articles 75 et 109 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), Le Conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le Projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du Projet éducatif de l'école par le biais du rapport annuel des établissements. Le Projet éducatif et son évaluation sont communiqués annuellement aux parents et aux membres du personnel de l'école par son site Web, lors de l'assemblée générale des parents et/ou par courriel.

